

Les obligations de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail

Objectifs

- Connaître les contraintes réglementaires qui incombent à l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail
- Savoir répondre aux principales obligations de l'entreprise

Contenu de la formation

Principales obligations administratives de l'entreprise

- Organisation des secours dans l'entreprise
- Protections individuelles
- Document unique d'évaluation des risques
- Adhésion à un service de santé au travail
- Visites médicales obligatoires
- Aptitude/inaptitude au travail
- Système d'inspection de la législation au travail

Principales obligations de l'entreprise en matière de santé et sécurité

- Obligation générale de prévention
- Locaux et conditions de travail
- Accueil et formation sécurité des nouveaux salariés
- Stress et harcèlement moral
- Travail temporaire et sous-traitance

Relations avec les instances du personnel : CHSCT, DP, CE

Relations avec les acteurs externes

- Médecine du travail
- CRAM
- Inspection du travail

Infos pratiques

Public

Dirigeant d'entreprise, responsable d'établissement, DRH, RRH, responsable hiérarchique. Prérequis : maîtriser la langue française

Durée

2 jours

Dates

du 8-02-2022 au 9-02-2022

du 13-04-2022 au 14-04-2022

du 1-09-2022 au 2-09-2022

du 15-11-2022 au 16-11-2022

Tarif inter-entreprise

410 €/jour/personne

Tarif intra-entreprise

Nous consulter

Compétences clés acquises

- Maîtriser les principales obligations afin de respecter le contexte légal
- Savoir prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés

Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques et d'études de cas
- Livret pédagogique individuel
- Accès pendant 3 mois à notre espace documentaire